

Richmond, 1<sup>er</sup> mai 2022

## TRANSPORT SCOLAIRE

### MESSAGE IMPORTANT AUX PARENTS

#### **Informations importantes**

Nous sommes heureux de vous informer que le CSF compte 172 routes de transport scolaire dans la province. Lynch Bus Lines, First Student Canada, Diversified, A1 et Berry & Smith fournissent le transport scolaire à plus de 6000 élèves au cours de l'année scolaire. Ils travaillent assidûment pour fournir un service sécuritaire, efficace et conformes aux délais.

#### **Consigne d'inscription au transport scolaire**

Pour qu'un élève déjà inscrit au CSF reçoive le service de transport tout au cours de l'année scolaire 2022-2023, le parent de cet élève devra soumettre une demande d'inscription en ligne. La période d'inscription est répartie du 1<sup>er</sup> mai au 8 juillet courant. Le processus d'inscription annuelle permet au transporteur scolaire de planifier en fonction des demandes ainsi que de déterminer les trajets d'autobus avant le début de l'année scolaire.

Les élèves nouvellement inscrits au CSF, peuvent s'inscrire au transport scolaire lors de leur inscription en utilisant un formulaire papier qui sera ensuite acheminé à la compagnie de transport.

Les élèves déjà inscrits au CSF, et, qui ne se sont pas inscrits pendant la période d'inscription devront s'inscrire en remplissant un formulaire papier qui sera disponible au bureau du secrétariat de leur école.

#### **Formulaires d'inscription et autres en ligne**

Il est important de souligner que les parents doivent remplir un formulaire d'inscription par enfant en ligne à <https://www.csf.bc.ca/transports/formulaire-dinscription/>

Le site de transport fournit des informations concernant le processus d'inscription pour les parents qui n'ont pas d'adresse courriel.

#### **Trajets d'autobus**

Les transporteurs développeront les trajets d'autobus durant la saison estivale en fonction des demandes reçues dans la période du 1<sup>er</sup> mai au 8 juillet.

Les familles ayant complété l'inscription avant le 8 juillet 2022 recevront l'information à propos de l'arrêt qui leur est assigné et le temps de ramassage et dépôt pendant les deux semaines avant la rentrée scolaire.

Le CSF ne peut garantir un siège d'autobus à la rentrée scolaire aux élèves qui n'ont pas été inscrits pendant cette période.

**Simon Couture**  
Secrétaire-trésorier